



BATIK

Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal

N° 243, Octobre 2019

Sommaire

Éditorial

La digitalisation du secteur bancaire en marche

Actualités

Lancement de deux applications par la Bank of Africa

Le résultat net du groupe Sonatel s'établit à 143,4 milliards de FCFA au 3^{ème} trimestre 2019

La startup LAfricaMobile obtient un financement d'un montant de 300 millions de FCFA

Orange inaugure son premier « Orange Digital Center » en Afrique de l'Ouest

7^{ème} édition du Forum National de la Gouvernance de l'Internet organisé par ISOC-Sénégal

L'Etat perd 20 milliards de FCFA par an à cause du piratage des chaînes de télévision

Report du lancement des activités du MVNO Promobile

Le Président de la République Macky Sall franchit la barre des un million d'abonnés sur Twitter

Le DG de l'ARTP lance une campagne nationale de mesure de la qualité de service

L'UAEL dénonce le refus des opérateurs télécoms de payer les taxes dues aux communes

Aissatou Djiba Diallo nommée conseillère senior en Fintech du groupe Ecobank

Politique

La BCEAO se penche sur les défis, les opportunités et les perspectives des FinTech

Abdoul Ly, DG de l'ARTP, élu vice-président du comité de coordination de FRATEL

Le Président de la République insiste sur la protection des données personnelles

16^{ème} réunion des ministres en charge des Télécoms/TIC de la CEDEAO

L'ARTP met en demeure Saga Africa Holdings Limited de respecter la décision n°2019-008

Nomination d'Achime Malick Ndiaye comme Directeur des TIC

Infrastructures et services

La SONATEL renforce son infrastructure à Touba pour les besoins du Grand Magal

Projets

Vers la mise en place d'une plateforme régionale pour favoriser l'interopérabilité monétaire

40% des services administratifs seront digitalisés à l'horizon 2025

Rendez-vous

Sommet pour la responsabilité à l'ère numérique (6-7 novembre 2019, La Haye, Pays-Bas)

Assises de la Transformation Digitale en Afrique (28-29 novembre 2019, Paris, France)

La digitalisation à marche forcée secteur bancaire

Historiquement, l'introduction de services électroniques par les banques sénégalaises remonte à la fin des années 80 avec le rôle pionnier de la Banque internationale pour le commerce, l'industrie et les services (BICIS) qui lança, en 1989, BICITEL, un service de type MINITEL et procéda cette même année à l'informatisation de ses opérations de guichet. L'année suivante, elle mit en service la première carte de paiement au Sénégal et introduisit dans le paysage bancaire les premiers distributeurs automatiques de billets (DAB), ancêtres des Guichets automatiques de banque (GAB). En 1995, la Société générale de banques au Sénégal (SGBS) lança Vocalia, premier serveur vocal au Sénégal, qui permettait à ses clients d'obtenir diverses informations sans se déplacer. Le développement de cet ensemble de services télématiques ainsi que l'informatisation des échanges entre banques, amenèrent la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à adopter le Règlement n°15/2002/CM/UEMOA du 19 septembre 2002 relatif aux systèmes de paiement dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Ce texte réglementaire fit entrer les services bancaires dans l'ère du numérique, avec notamment la reconnaissance de la preuve et de la signature électroniques, bien avant que ces dispositions ne soient intégrées dans la législation nationale. Cependant, il faut bien reconnaître que pendant de nombreuses années ces services n'impactèrent que marginalement les rapports entretenus par les clients avec leurs banques de même que leurs usages et comportements compte tenu de leur faible diffusion. La situation ne commencera à changer qu'à partir de 2008 avec l'arrivée dans le paysage des services de transfert d'argent proposés l'opérateur Wari. Puis, en mai 2010, apparut le service de transfert d'argent et de paiement mobile Orange Money, déployé, dans un premier temps, en association avec la BICIS avant que n'arrivent Tigo Cash en avril 2015 puis E-Money d'Expresso en février 2018. En réaction, la SGBS lancera un service de transfert d'argent et de paiement de factures dénommé « Yoban'tel » en juin 2010. Cependant, en 2016, Orange Money passât à la vitesse supérieure en obtenant de la BCEAO un agrément d'établissement de monnaie électronique (EME) lui permettant de faire du mobile banking et notamment de pouvoir accorder des prêts dans le cadre d'opérations de micro crédit. Dès lors, les banques qui se sont vues concurrencées sur leur propre terrain par les opérateurs de télécommunications ont été obligées d'apporter une réponse au Mobile Money qui représente désormais de plus en plus une sérieuse menace pour leur existence même. En effet, bien que présentes au Sénégal depuis plus de cent cinquante ans, si l'on se réfère aux plus anciens, les établissements bancaires ne polarisent que 19% de la population. Pour être en mesure de résister à la vague du Mobile Money, ils se sont donc peu à peu lancés dans la digitalisation de leurs activités et plus particulièrement de leurs services à la clientèle. Ainsi, dès octobre 2014, la BICIS, en collaboration avec Orange, a été la première banque à proposer une application mobile connu sous l'appellation de Mobibank qui permettait d'effectuer des virements à partir d'un téléphone mobile. En mars 2016, elle sera remplacée par BICIS Mobile, application beaucoup plus complète permettant de consulter le solde de son compte, faire des virements, commander un chéquier, etc. A partir de ce moment, la grande majorité des banques présentes au Sénégal lui ont emboité le pas et se sont inscrites dans cette dynamique avec le lancement successif de CBAO Mobile, Ecobank Mobile, SGBS Connect, Atlantique Mobile (Banque de l'Atlantique), Tamweel Touch (Banque islamique du Sénégal) et tout dernièrement Myboa (Banque of Africa). Nonobstant cet effort de modernisation, le développement des services de paiement mobile a connu un tel succès qu'en fin 2018, ils représentaient près de 295 millions de transactions d'une valeur totale de 2 720 milliards de FCFA alors que dans le même temps les banques totalisaient seulement 3,98 millions d'opérations pour un montant de 250 milliards FCFA. S'il est encore trop tôt pour prédire qui l'emportera des banques ou des opérateurs de télécommunications, il est clair que ces derniers possèdent un net avantage comparatif du fait des infrastructures et de la base de clients dont ils disposent. Dès lors, la seule chance de salut pour les banques réside dans la digitalisation à marche forcée de leurs services pour être dans l'air du temps sans que cela soit pour autant une garantie de succès.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* Lancement de deux applications par la Bank of Africa

Le 28 octobre 2019, la branche sénégalaise de la Banque of Africa (BOA) a lancé la digitalisation de ses produits et services à travers la présentation des applications Boaweb, destinée aux entreprises, et Myboa, réservée aux particuliers pour procéder à des transferts, des virements, etc.

BOA Sénégal : <https://www.boasenegal.com/>

* Le résultat net du groupe Sonatel s'établit à 143,4 milliards de FCFA au 3^{ème} trimestre 2019

Le groupe Sonatel présent à travers ses filiales en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, au Sénégal et en Sierra Leone, a réalisé un résultat net de 143,4 milliards de FCFA au terme du troisième trimestre 2019. Par rapport au troisième trimestre 2018, ce résultat est en repli de 9,9% du fait principalement de la hausse des charges d'intérêts sur les emprunts réalisés par le groupe. Le chiffre d'affaires s'établit à 820 milliards de FCFA durant la période sous revue et est augmenté de 57,4 milliards de FCFA. De même, les revenus avant intérêts, impôts et taxes et amortissements (EBITDA) a progressé de 2,4% pour se situer à 355,3 milliards de FCFA. Le niveau des investissements de la Sonatel reste soutenu, se situant à 156,3 milliards de FCFA, soit une progression de 23,8% par rapport au troisième trimestre de l'année 2018. Pour financer son programme d'investissement, le groupe Sonatel prévoit de lancer un emprunt obligataire dans le courant de l'année 2020.

SONATEL : <http://www.sonatel.com/>

* La startup LAfricaMobile obtient un financement d'un montant de 300 millions de FCFA

La startup sénégalaise LAfricaMobile, spécialisée dans les services d'interconnexion et d'intégration de messagerie mobile, a obtenu un financement d'un montant de 300 millions de F CFA auprès du fonds d'investissement Téranga Capital et de la société française Aabyse, acteur de référence des services à valeur ajoutée (SVA) en Europe. Ce financement est destiné à accélérer le déploiement sous régional de LAfricaMobile et à renforcer son activité de recherche et développement. Créée par deux sénégalais de la diaspora, Malick Diouf et Oumar Diallo, LAfricaMobile est une start-up fournissant des services à valeur ajoutée qui s'est spécialisée dans les services d'interconnexion et d'intégration de messagerie mobile pour les entreprises. Elle offre des services de SMS pour mener des campagnes marketing, des services USSD (codes #2121#) pour simplifier la communication avec les consommateurs, du « push vocal » pour envoyer des messages vocaux aux personnes analphabètes dans les langues locales africaines ou encore une application gérant la distribution de crédit téléphonique (air time). Elle compte aujourd'hui plus d'une centaine de clients dans plus de dix pays et a interconnecté plus de vingt opérateurs télécoms.

LAfricaMobile : <https://lafricamobile.com/>

* Orange inaugure son premier « Orange Digital Center » en Afrique de l'Ouest

Le 24 octobre 2019, Orange a inauguré premier « Orange Digital Center » en Afrique de l'Ouest et le second dans la zone Afrique et du Moyen-Orient après celui lancé en Tunisie. La vocation de l'Orange Digital Center est de réunir dans un même espace plusieurs programmes stratégiques tels que l'école du code, le Fablab Solidaire, Orange Fab ou encore Orange Digital Ventures Africa, le fond d'investissement du Groupe Orange. L'ensemble des programmes dispensés sont gratuits et vont de la formation des jeunes au numérique jusqu'à l'accélération

de start-up en passant par l'accompagnement de porteurs de projets et l'investissement dans ces derniers.

Sonatel : <http://www.sonatel.sn/>

* 7^{ème} édition du Forum National de la Gouvernance de l'Internet organisé par ISOC-Sénégal

Les 22 et 23 octobre 2019, le chapitre sénégalais d'Internet Society, ISOC-Sénégal a organisé la 7^{ème} édition du Forum National de la Gouvernance de l'Internet portant sur le thème « Développement de l'Internet des Objets au Sénégal : Enjeux et perspectives ».

* L'Etat perd 20 milliards de FCFA par an à cause du piratage des chaînes de télévision

Le lundi 14 octobre 2019, à l'occasion d'un déjeuner de presse, Sébastien Puntarello, Directeur général de Canal+ Sénégal, a déclaré que l'Etat du Sénégal perdait 20 milliards de FCFA par an à cause du piratage des chaînes de télévision par les câblodistributeurs. Pour lutter contre ce fléau, il a appelé le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) et les autorités judiciaires l'autorité juridique à accélérer la lutte afin de le stopper, le sanctionner et le décourager.

* Report du lancement des activités du MVNO Promobile

Le lancement de l'opérateur virtuel « Promobile », partenaire de l'opérateur de téléphonie mobile Free, prévu initialement en septembre 2019 puis à l'occasion du Grand Magal de Touba n'a pu avoir lieu comme prévu. Suite à un différend entre Sirius Télécom, propriété de Mbackiou Faye, et Free Sénégal, le lancement de ce MVNO a été reporté à une date ultérieure. En vue du lancement de ses activités, Promobile s'est acquitté du paiement d'une licence de MVNO d'un montant de 300 Millions de FCFA, a réservé 300.000 numéros de téléphone auprès de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), a acquis 400.000 puces téléphoniques, a reçu quelques 3 millions 200 cartes de recharge, a recruté du personnel et a déjà ouvert vingt-cinq (25) agences à travers le Sénégal.

Promobile : <http://www.promobile.sn/>

Free Sénégal : <https://www.free.sn/>

* Le Président de la République Macky Sall franchi la barre des un million d'abonnés sur Twitter

En ce mois d'octobre 2019, le Président de la République Macky Sall a franchi la barre des un million d'abonnés sur Twitter. A cette occasion, il leur a adressé le message suivant : « Vous êtes désormais un million de personnes à suivre sur Twitter mes actions au quotidien pour un Sénégal Emergent : je vous en remercie. Je continuerai à développer cette proximité qui m'est chère. Pour vous et avec vous ! ».

Macky Sall sur Twitter : https://twitter.com/Macky_Sall

* Le DG de l'ARTP lance une campagne nationale de mesure de la qualité de service

Le nouveau Directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), Abdoul Ly a procédé, le 3 octobre 2019 à Thiès, au lancement d'une campagne nationale de mesure de la qualité de service. A cette occasion, il a déclaré que la qualité du réseau et la couverture du pays n'étaient pas correctes. A travers cette campagne, l'objectif visé est de recueillir le sentiment des habitants des différentes régions par rapport à la qualité des services fournis par les opérateurs de télécommunications. Il a rappelé que les opérateurs à qui ont été octroyés des licences ont des obligations en termes de qualité de service, de couverture, de réduction des coûts, etc.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

* L'UAEL dénonce le refus des opérateurs de téléphonie de payer les taxes dues aux communes

Le 30 septembre 2019, lors de la revue annuelle conjointe, l'Union des associations des élus locaux (UAEL) a demandé à l'Etat de contraindre les opérateurs de téléphonie à payer les taxes dues aux collectivités territoriales. En effet, Abdou khadre Ndiaye, Secrétaire général de l'UAEL a dénoncé auprès d'Amadou Hott, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, le fait que les opérateurs de téléphonie refusent systématiquement de payer les taxes dues aux communes.

* Aissatou Djiba Diallo nommée conseillère senior en Fintech du groupe Ecobank

Aissatou Djiba Diallo, précédemment responsable de l'innovation en Afrique chez Microsoft, est désormais la nouvelle conseillère senior en Fintech du groupe Ecobank. Au sein de la banque panafricaine, elle aura la responsabilité de diriger les initiatives Fintech et conseillera la direction générale sur la stratégie Fintech. Son consistera notamment à développer l'initiative annuelle phare d'Ecobank en matière de Fintech, l'Ecobank Fintech Challenge/Ecobank Fintech Fellowship, à travers laquelle le groupe Ecobank promeut les startups les plus prometteuses du secteur.

Ecobank : <https://ecobank.com/>

Politique

* La BCEAO se penche sur les défis, les opportunités et les perspectives des FinTech

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), en collaboration avec la Banque mondiale (BM), a organisé une conférence internationale portant sur le thème « FinTech : Défis, opportunités et perspectives pour les pays en développement » les 30 et 31 octobre 2019 à Dakar (Sénégal). Constatant, les progrès rapides du taux de pénétration de la monnaie électronique et l'effet disruptif des FinTech sur le secteur financier, la BCEAO a recommandé l'adoption de stratégies et d'un cadre favorisant l'innovation financière et une concurrence saine entre les acteurs de l'écosystème. De plus, face au risque de levées de fonds frauduleuses ou de création de fausses plateformes d'échanges, elle a mis en avant la nécessité d'apporter des réponses claires en termes de protection des consommateurs et de stabilité financière dans le cadre d'une collaboration entre pays à l'échelle régionale.

BCEAO : <http://www.bceao.int/>

* Abdoul Ly, DG de l'ARTP, élu vice-président du comité de coordination de FRATEL

Abdoul Ly, Directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a été élu vice-président du comité de coordination du Réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL). Cette élection s'est déroulée en marge des travaux de la 17^{ème} réunion annuelle du comité de coordination de FRATEL qui s'est tenue les 23 et 24 octobre 2019 à Bucarest (Roumanie).

FRATEL : <http://www.fratel.org/>

ARTP : <http://www.artp.sn/>

* Le Président de la République insiste sur la protection des données personnelles

A l'occasion du Conseil des ministres du 9 octobre 2019, le Président de la République, Macky Sall, a insisté sur l'importance qu'il accorde à l'ancrage du Sénégal dans la société numérique tout en assurant la souveraineté nationale sur nos données personnelles. A e titre, il a demandé aux membres du Gouvernement de faire prendre, par les entités sous leurs tutelles, toutes les mesures appropriées, pour faire déclarer les traitements des données à caractère personnel

auprès de la Commission de protection des données personnelles (CDP) et de renforcer les allocations budgétaires à la CDP tout en assurant la révision de la loi encadrant son fonctionnement.

Gouvernement du Sénégal : <https://www.sec.gouv.sn/>

CDP : <http://www.cdp.sn/>

* 16^{ème} réunion des ministres en charge des Télécoms/TIC de la CEDEAO

La 16^{ème} réunion des ministres en charge des Télécoms/TIC de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est déroulée le 4 octobre 2019 à Ouagadougou (Burkina Faso). Elle a notamment examiné le rapport d'avancement sur la mise en œuvre du règlement communautaire relatif au roaming sur les réseaux publics de communications mobiles qui devrait permettre aux citoyens de l'espace CEDEAO de bénéficier de la gratuité des appels reçus en roaming d'ici fin décembre 2019. La réunion des ministres a également examiné et adopté la politique de la CEDEAO en matière d'accessibilité aux TIC par les personnes handicapées de même que les lignes directrices et les recommandations sur les marchés pertinents des Télécoms/TIC.

CEDEAO : <https://www.ecowas.int/>

* L'ARTP met en demeure Saga Africa Holdings Limited de respecter la décision n°2019-008

Dans une lettre de mise en demeure datée du 25 septembre 2019, de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a demandé à la Société Saga Africa Holdings Limited, désormais maison mère de Free Sénégal, d'arrêter certaines promotions ainsi que l'octroi de bonus de télécommunications. En effet, contrairement aux dispositions de la décision n°2019-008 portant encadrement des promotions relatives à la fourniture des produits et services de télécommunication, Saga Africa Holdings Limited a lancé certaines promotions sans en informer l'ARTP et continue d'offrir des bonus télécoms à la suite de transactions marchandes via Tigo cash.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

Free Sénégal : <http://www.free.sn/>

* Nomination d'Achime Malick Ndiaye comme Directeur des TIC

A l'occasion du Conseil des ministres du 2 octobre 2019, Achime Malick Ndiaye, ingénieur en télécommunications, a été nommé Directeur des Technologies de l'Information et de la Communication (DTIC) au ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications (MENT) en remplacement de Chérif Diallo qui occupait ce poste depuis le 23 mars 2016. Jusqu'à sa nomination, Achime Malick Ndiaye occupait le poste de Chef du bureau de la planification et du développement des services de télécommunications au MENT.

MENT : <http://www.numerique.gouv.sn/>

Infrastructures et services

* La SONATEL renforce son infrastructure à Touba pour les besoins du Grand Magal

A l'occasion du Grand Magal de Touba qui s'est déroulé le 17 octobre 2019, Sonatel a mis en service vingt et un (21) stations BTS ou antennes réseaux installées sur l'axe Ila Touba pour couvrir l'autoroute, six (6) stations sur l'axe allant vers Diourbel et sept (7) stations sur l'axe allant vers Darou Mouhty. De plus, 122 sites 4G+ ont couvert Touba, renforcés par des bornes WIFI gratuites installées tout autour de la Grande mosquée et de sept (7) grandes résidences de la ville sainte, pour une capacité de 25 000 utilisateurs simultanées. Par ailleurs, Sonatel a consolidé tous ses équipements radios dans la ville Sainte de Touba avec 122 stations 2G et

122 stations 3G pour un meilleur écoulement des données. Enfin, en vue d'accompagner l'agrandissement de Touba, le programme d'extension du réseau a concerné cette année le renforcement de la couverture au niveau de sept (7) sites localisés en zone périphérique à savoir Touba-Madyana, Touba-Alie, Touba-Bagdad, Touba Dialibatoul, Al Azhar et Darou Tanzil, offrant aux populations de ces localités une couverture en 2G/3G/4G+. Globalement, cette année Sonatel a mis en service quatre cents (400) stations de téléphonie mobile ou antennes BTS dont trois cent soixante-six (366) stations réparties à l'intérieur de Touba et trente-quatre (34) stations sur les différents axes routiers ce qui correspond à une hausse de 312 % de la capacité sur la 4G/4G+.

Sonatel : <http://www.sonatel.sn/>

Projets

* Vers l'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA

Du 30 septembre au 3 octobre 2019, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a organisé une concertation régionale dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'interopérabilité des services financiers numériques dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) en son siège dakarais. Cette rencontre visait à la validation du plan de déploiement de la plateforme régionale interopérable des services financiers numériques ainsi que l'adoption de la feuille de route pour chaque acteur. Elle a regroupé quelques quatre-vingt-dix (90) participants issus de la BCEAO, des Etats membres, des banques et des systèmes financiers décentralisés (SFD), des autorités de régulation des télécommunications, des établissements de monnaie électronique (EME), du GIM-UEMOA, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Fondation Bill & Melinda Gates.

BCEAO : <https://www.bceao.int/>

UEMOA : <http://www.uemoa.int/>* Vers la mise en place d'une plateforme régionale pour favoriser l'interopérabilité monétique

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a organisé une concertation régionale sur l'interopérabilité monétique des services financiers numériques dans les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) du 30 septembre au 3 octobre 2019 à Dakar (Sénégal). L'objectif de cette rencontre était de promouvoir l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest via l'interopérabilité monétique des services financiers numériques. Ce projet d'un montant de 5,6 milliards de francs CFA, initié depuis avril 2017, avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD) et la Fondation Bill & Melinda Gates, vise l'extension de l'interopérabilité numériques à l'ensemble des services financiers numériques à travers la mise en place d'une plateforme régionale. L'ambition de la BCEAO est de mettre en place en 2020 une plateforme régionale permettant les échanges de compte à compte, quels que soient le type de compte, les acteurs, les instruments et les canaux de paiement utilisés, à travers le Groupement interbancaire monétique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (GIM-UEMOA).

BCEAO : <http://www.bceao.int/>

UEMOA : <http://www.uemoa.int/>

GIM-UEMOA : <http://www.gim-uemoa.org/>

* 40% des services administratifs seront digitalisés à l'horizon 2025

Le 1^{er} octobre 2019, à l'ouverture d'un forum organisé sur le thème « Le numérique comme réponse aux défis du développement », Ndèye Tické Ndiaye, Ministre de l'Economie numérique et des télécommunications (MENT) a indiqué que 40% des services administratifs seront numérisés, de même que 50% des paiements de redevances dus à l'Etat d'ici 2025. Ce processus de transformation digitale de l'Etat du Sénégal s'appuie notamment sur le Programme d'appui à la modernisation de l'administration (PAMA) et plus globalement sur la

Stratégie Sénégal numérique 2025 (SN2025), sans parler de la seconde phase du Plan Sénégal émergent (PSE) dans le cadre de laquelle le numérique doit contribuer à hauteur 6% dans le PIB, l'objectif étant de porter ce taux à 20% à l'horizon 2025.

MENT : <http://www.numerique.gouv.sn/>

Rendez-vous

* Sommet pour la responsabilité à l'ère numérique (6-7 novembre 2019, La Haye, Pays-Bas)

Le Sommet de La Haye pour la responsabilité à l'ère numérique est un forum mondial pour le dialogue entre divers acteurs et leaders d'opinion dans l'environnement numérique, englobant les médias sociaux, le journalisme en ligne, l'intelligence artificielle. Il constitue également l'occasion d'examiner les défis en matière d'éthique et de droits de l'homme qui y sont évoqués. Il pour but d'examiner les moyens de soutenir un Internet multipartite, ouvert, accessible et basé sur les droits de l'homme. Les participants à l'événement sont des représentants des organisations internationales, des gouvernements nationaux et municipaux, des ONG et des organisations de la société civile, du secteur privé de la technologie mais aussi d'autres parties prenantes.

UNESCO : <http://www.unesco.org/>

* Assises de la Transformation Digitale en Afrique (28-29 novembre 2019, Paris, France)

La 8^{ème} édition des Assises de la Transformation Digitale en Afrique (ATDA) se dérouleront les 28 et 29 novembre 2019 à Paris (France). Catalyseur de bonnes pratiques, les ATDA ambitionnent de réunir les acteurs africains, européens des villes, des collectivités locales, de la société civile, des startups et des bailleurs de fonds autour des problématiques de la ville durable. Les Assises de la Transformation Digitale en Afrique (ATDA) réunissent chaque année à Paris les principaux décideurs de l'écosystème numérique africain pour échanger sur les enjeux de la construction numérique. Plateforme de rencontres de haut niveau entre africains, européens asiatiques et américains existant depuis 2011, les ATDA permettent aux participants d'échanger sur les meilleures pratiques, d'identifier de nouveaux partenaires et de nouvelles opportunités d'affaires sur le continent.

ATDA : <https://lesatda.com/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0)

Osiris, octobre 2019